



Compte rendu de la réunion d'information/consultation du village de Ster

Jeudi 5 mai 2022

Présents :

- 35 habitants : 16 femmes + 19 hommes
+ le Collège
+ 4 conseillers communaux
- Fondation Rurale de Wallonie : Florence Schmitz, Anne Klein, François Cronenberg
- Auteurs de programme : Fabrice Léonard, Pierre Poncelet

Ordre du jour

La réunion se déroule en 5 parties :

- 1) Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural ?
- 2) Partie 2 : Consultation – À vous la parole !
- 3) Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs
- 4) Partie 4 : Réactions – échanges
- 5) Partie 5 : Suites

Introduction

Nathalie Rentmeister-Mignon, échevine du développement rural, introduit la réunion et remercie l'ensemble des habitants pour leur présence. Elle réexplique le but de la démarche et insiste sur le devoir de réserve observé par les élus, la réunion étant en effet dédiée à l'expression des villageois, sans participation du pouvoir politique.

Partie 1 : Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

Une petite vidéo explicative est diffusée à l'assemblée. Elle reprend les principales informations concernant l'ODR (en quoi cela consiste, acteurs, projets menés et subsidiés, étapes, ...).

Pour revoir cette vidéo : <https://vimeo.com/468594734>

Les acteurs de l'Opération sont ensuite présentés :

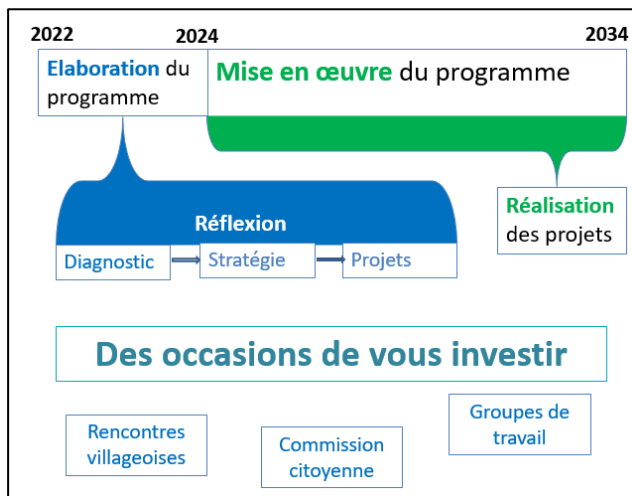
a) la Commune, qui via son Conseil Communal, a décidé de mener une ODR et d'ainsi consulter et faire participer sa population ;

b) la Région Wallonne, qui est à la base de l'ODR, qui est un programme wallon, permettant aux communes de développer la participation de leurs habitants pour améliorer le cadre de vie et dynamiser la vie locale, tout en bénéficiant de subsides pour la mise en œuvre de certains projets émanant de la population ;

c) les auteurs de programme (les Bureaux *Build Consult* et *Orthogone*) chargés de rédiger le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;

d) la Fondation Rurale de Wallonie, un organisme indépendant chargé d'accompagner la Commune tout au long de son ODR, et garant de la participation citoyenne. La FRW s'occupe d'organiser et d'animer les réunions de participation ; et enfin e) les habitants, qui sont au cœur de la démarche, sans leur participation, l'ODR ne peut être une réussite, ce sont eux le moteur de celle-ci.

Un focus est réalisé sur les différentes étapes de l'Opération, afin de mieux comprendre le déroulement de celle-ci :



Plusieurs exemples de projets réalisés dans d'autres Communes en ODR sont exposés :

Au niveau des infrastructures subsidiées (entre 60 et 90%) :

- Vielsalm : rénovation d'un bâtiment en Maison Multi-Services (MMS) comprenant un local de consultation, une grainothèque, un local de rencontre, l'école des devoirs, une cuisine, 3 logements tremplin, ...
- Olné : la réalisation d'une liaison lente entre 2 villages de la Commune.
- Baelen : le réaménagement de la place du village.
- Jalhay : la construction d'un atelier rural.

Au niveau des projets liés à la dynamique citoyenne :

- Waimes : la mise en place d'un groupe de travail sur les paysages.
- Vielsalm : l'installation de radeaux sur le lac pour permettre aux poissons de frayer et aux oiseaux de nicher plus facilement.
- Baelen : la construction d'une plaine de jeux intergénérationnelle dans les jardins de la Maison de Repos.
- Manhay : la mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière.



Partie 2 : Consultation

Dans cette partie, les habitants vont être consultés sur différentes thématiques rythmant la vie de leur Commune : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Qu'est-ce qui fonctionne moins bien ? Quelles sont les idées de projets pour le village, la commune ?

La consultation se déroule en 2 temps :

- 1) Consultation individuelle (20') : réflexion sur les atouts/faiblesses et idées de projets. Les habitants sont invités à noter leurs idées de projets sur des posts-its.
- 2) Consultation collective (40') : partage des idées de projets exprimées et réactions, complétude de ce qui a été proposé. Les échanges se font en plénière. Les participants ont toujours l'occasion de noter leurs idées pendant l'échange.

La possibilité est également donnée aux habitants de faire remonter les problématiques relatives à la sécurité routière via un formulaire à remplir et à déposer dans une urne. L'ensemble du contenu recueilli en lien avec cette thématique sera cartographié et remis au Collège au terme des réunions de consultation.



	Atouts	Faiblesses	Projets
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Le cadre environnemental. • L'Abbaye et le folklore. • Bon équilibre (actuellement) entre les maisons d'habitation et les logements touristiques. (1) • Le Circuit de Spa-Francorchamps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trop de chambres d'hôtes et de gîtes (3) – entraînant une perte d'identité. • Projets de riches propriétaires (gîtes, parc d'attraction, piste d'envol d'hélicoptères, ...). • Trop de gîtes de grande capacité. • Les nuisances sonores (dont tapage nocturne) liées à certains gîtes (Hauster, ...). (2) • Risque de devenir un village « dortoir ». • La vie villageoise menacée par le développement des gîtes. • Gîtes : plus d'inconvénients pour les voisins que d'avantages pour la Ville (taxes non-déclarées). • Le Circuit génère beaucoup de nuisances (sonores, circulation importante, vitesse des voitures se croyant sur le circuit, déchets, ...). (6) • Le passage d'hélicoptères à basse altitude. • Le passage de touristes dû à la proximité du Circuit. • Le parking (Ferme Legras) près du RaVeL. • La gestion chaotique des événements (rallye, courses). 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les gîtes, les logements touristiques (10) (à 20% du village). • Nécessité de cadrer les permis pour les gîtes (4). • Réglementer les nuisances sonores des gîtes. • Créer une charte « gîtes », proposée à tous les propriétaires de la commune.



Agriculture		<ul style="list-style-type: none"> • Presque plus d'agriculteurs dans le village. • Les déchets que les agriculteurs doivent ramasser suite aux événements sur le Circuit (cannettes, déchets divers, ...). Ex : 2-3 sacs ramassés dans les champs après chaque event. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver notre agriculture. • Trouver de nouveaux exploitants agricoles pour l'entretien des champs.
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Village au centre de promenades pédestres, cyclistes (3). • Belles promenades accessibles à la population (ex : la Harotte). • Promenades bien balisées. • Efforts sur la signalisation. • La proximité du RaVeL (2). • La rénovation du RaVeL (3). • La remise à neuf de certaines routes (encore un peu de travail mais il y a un mieux). • Bon éclairage des passages piétons. • La proximité de l'autoroute (facilité de déplacements). • Situation centrale (entre Spa-Malmedy et Stavelot). 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation difficile aux moments de grosses organisations au circuit (GP, 24H, ...) • Beaucoup de circulation qui monte du rond-point du circuit pour aller reprendre l'autoroute. • Lors des courses au Circuit, parfois impossibilité de rentrer chez soi – même avec un « laisser passer » / immobilisation du village (4). • L'organisation des flux de spectateurs lors des gros événements par la Police. • La signalisation prévue pour les F1 reste et prête à confusion pour les touristes qui traversent le village. • Trop de rallyes automobiles qui perturbent la circulation villageoise et dégradent les routes (4). • Peu voire pas de communication sur l'organisation de ces rallyes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux gérer la circulation lors des courses/stopper les désagréments liés aux manifestations automobiles diverses. • Limiter les rallyes et rallyes touristiques, faire un état des lieux et le faire respecter. • Installer des ralentisseurs à différentes routes où il y a des enfants. (Ex : rue de la Vierge Noire – 8 enfants concernés) / Placer plus de ralentisseurs dans le village pour la sécurité de tous. • Enlever les arbres dangereux le long des routes. • Prévoir des installations pour encore mieux accueillir les cyclistes. • Relier le village au RaVeL en toute sécurité. • Créer un parking à vélos et trottinettes entre les 2 arrêts de

		<ul style="list-style-type: none"> • Encombrement de la route et des abords pour les entrées/sorties : trottoir étroit, pas de place pour vélos/poussettes. • La mobilité est ok dans le centre, mais est dangereuse pour les piétons/enfants dès qu'on le quitte. • La vitesse des véhicules : beaucoup ont peur pour leurs enfants. • Il est dangereux pour les enfants de se rendre à l'école à pied. • Manque de trottoirs pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité. • Manque de parkings (notamment près de l'école) (2) • La moitié des places de parking est réservée au bus. • Pas, voire peu de transports en commun - pas de bus desservant le village alors que certains services de bus sont dédoublés (ex : Verviers-Reuland). (3) • L'état général des voiries et leurs abords (8). (Quand la F1 arrive on rebouche les trous). • Le manque de mise en valeur des zones de promenade et des espaces verts (quand on s'éloigne du RaVeL). 	<p>bus (3), couvert de préférence + borne de recharge pour les vélos électriques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un parking sécurisé pour les vélos à l'école. • Augmenter les places de parking autour de la salle (2). • Mettre en place des « cours de vélo » pour apprendre aux enfants à rouler dans la circulation (« permis vélo »). • Repenser l'organisation des abords de l'école pour y faciliter la mobilité (parkings vélo, trottoir large, parkings voitures suffisants, ...). • Prévoir de vrais accotements le long des voiries afin de favoriser la marche à pied (ex : conduire les enfants à l'école). • Mettre en place des trottoirs ruraux. • Organiser un espace de co-voiturage avec des places de parking – via une plateforme organisée par la Commune/ via smartphone ? (2).
--	--	--	---



		<ul style="list-style-type: none"> • Chemins de balade pas toujours entretenus et parfois entravés par des propriétaires. • Manque de bancs sur les promenades. Il n'y a qu'un banc sur la promenade de la Harotte, et un banc du S.I. qui date d'il y a 2-3 ans. • Manque de balisage des petits sentiers. • La disparition des sentiers communaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la fréquence des bus, car impossibilité d'aller travailler en bus. • Mettre en place des navettes en milieu de journée (bus à la demande). • Maintenir les petits sentiers accessibles (+ servitudes). • Réhabiliter les 3 sentiers communaux pour permettre aux enfants de se déplacer dans le village en toute sécurité. (3) (L'école va de plus en plus faire « l'école du dehors » : limiter les déplacements le long de la route pour les enfants est un plus). Il y en a 4, 1 est encore utilisé et connu. • Développer des chemins de marche (sentiers) ou trail du côté de Ster-Hockai-Francorchamps. • Réévaluer les balades pour s'assurer qu'il y a assez de bancs (pour les personnes âgées). • Mettre en place une cellule appelable pour signaler les chemins non-entretenus, les balisages défectueux, ... • Rénover les routes et les sentiers.
<p>Emploi & Economie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Circuit de Spa-Francorchamps (fait marcher le commerce local). • Le tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Stavelot est une « ville morte » au niveau commercial. (2) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser le commerce à Stavelot • Mettre en place une centrale d'achats collectifs (ex : mazout). (2)



		<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'un commerce de proximité (ex : boulangerie, épicerie) (3). • Village à intérêt économique pour la Commune et les investisseurs (Circuit, Boucle de l'Est, gîtes, éoliennes, ...) avec peu de compensations environnementales (esthétiques + bruit) pour les villageois et une perte de la quiétude. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le zoning artisanal de Ster.
Énergie		<ul style="list-style-type: none"> • La relance du projet éolien (12) → nuisances sonores et visuelles, dégradation du cadre de vie, du bien-être des habitants, de la faune et de la flore, des paysages. • Pipeline de l'OTAN. 	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter les projets éoliens insensés. • Installer un champ avec des panneaux photovoltaïques comme à Coo.
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • L'environnement et le cadre de vie idéaux (9). • Un patrimoine naturel à préserver. • Les paysages (5). • La richesse des paysages sur l'ensemble de la commune. • La faune et la flore. • L'embellissement du village et de la Commune. • Le calme (2). • La tranquillité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Paysages menacés par la ligne haute tension, le projet éolien, l'agrandissement du Circuit, l'antenne gsm, ... (3). • Nuisances liées à l'autoroute, au Circuit, à la ligne haute-tension. • Ster est une « caisse de résonance » : beaucoup de nuisances sonores (autoroute, circuit, ...). • Ligne aérienne au-dessus du village. • Passage incessant des avions de Malchamps (parachutistes -nuisances sonores) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer les nuisances du Circuit. • Limiter la coupe des arbres autour du Circuit. • Replanter des feuillus autour du Circuit pour faire une barrière sonore naturelle. • Garder les paysages « verts ». • Développer le respect de la nature (abattage et élagage : respect des dates ; fauchage tardif ; compensation du manque de sites de nidification perdus par l'immobilier actuel, ...). • Planter des arbres.



		<ul style="list-style-type: none"> • L'irrespect de la nature (feux réalisés par des particuliers – déchets de construction, déchets verts, ... ; abris pour les animaux tombant en ruine et laissés tels quels ; dépôts clandestins, ...). • La déforestation en périphérie du Circuit paraît massive → franche majoration des nuisances sonores. • Destruction des zones forestières. • Les arbres abattus sur la colline au-dessus de la route du moulin. • Le réseau d'égouttage faible et les fossés de reprise d'eau mal entretenus ou insuffisants (inondation de terrains lors de fortes pluies) – malgré les demandes. (2) • Aménagements insuffisants suite aux inondations dans le bas du village. • Enormément de pollution/déchets sauvages sur les routes et chemins (5). • Dépôts clandestins. • Trop peu de ramassages de papiers/cartons. • Manque de discipline pour l'entretien des haies des citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> • Replanter 2 arbres près de l'école. • Installer des poubelles type « panier de basket » pour recueillir les déchets des véhicules. • Mettre à disposition un container pour les déchets verts (pour éviter le déplacement vers Stavelot, comme dans la Commune de Malmedy). (2) • Organiser un ramassage papiers-cartons 1x/mois. • Interdire les robots tondeuse dès la tombée de la nuit.
Logement		<ul style="list-style-type: none"> • La jeunesse a du mal à s'établir dans le village (4). 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les jeunes qui souhaitent s'installer à Ster



		<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes n'arrivent plus à acquérir de biens immobiliers car les bâtiments deviennent des gîtes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir au sein des villages des logements à loyers modestes ou modérés au profit de l'inclusion et la mixité sociale. • Fixer un quota de biens à vendre aux extérieurs/investisseurs.
Urbanisme & Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Chapelle construite en 1890 par les habitants. • Orgue construit en 1978 par les artisans du village (facteurs d'orgues). • Œuvre du peintre Nisen (19^e) au sein de la chapelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement trop important des gîtes ruraux, qui empêche les jeunes ménages d'acheter une maison/de construire dans le village (2). • Pas de ligne de conduite en matière d'urbanisme (2) → construction en cube dans un ancien village. • Manque d'une vision urbanistique du village. • L'état de certains bâtiments (délabrés) aux abords du « plus beau circuit du monde ». • Désertification des églises et chapelles – que faire de tout ce patrimoine ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la nature villageoise de la localité (>< gîtes). • Limiter la construction le long des routes d'accès au village afin de garder une localité pas trop étendue. • Préserver et mettre en valeur la chapelle du village. • Adapter la chapelle pour la rendre utile à différents niveaux : musée (orgues) ; concerts et expos ; conférences ; utilisation éventuelle par les écoles ; chorale ; ...).
Convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • La convivialité / les interactions entre habitants (9). • L'entraide et la solidarité villageoise. • Un village agréable pour la jeunesse. • Une population jeune. • La qualité de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vie villageoise menacée par le développement des gîtes. • Manque de participation et d'investissement des riverains. • Il manque un espace collectif (plaine de jeux, bbq, ...), une place conviviale où tout le monde peut se retrouver (2). 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un terrain jouxtant la salle pour y développer la vie villageoise et la convivialité. • Aménager une plaine de jeux (10). • Aménager une plaine de jeux pour adultes et enfants. • Créer une zone de jeux pour les enfants (terrain multisports, ...) au

	<ul style="list-style-type: none"> • Charme « rural » du village, avec acceptation de ce qui va avec (ex : chant du coq, épandage, ...). • Vie associative très active (foot, chorale, salle, école, ...). • La salle « L'Aurore » (4). • La finalité sociale de la Salle « L'Aurore » : cours de gymnastique, locations diverses (AG sociétés, Croix Rouge), théâtre wallon, carnaval, grand feu, atelier bricolage, ... (2). • Liens sociaux maintenus par le comité du village qui organise diverses activités. • Le lancement du potager collectif. • Cette réunion de consultation. • Le Club de Football > dynamique sportive. • La plaine de jeux de l'école (1). • Boîte à livres et à jeux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il manque une plaine de jeux pour les enfants (5). • Il manque un lieu de rassemblement pour les ados (3). • Il manque un local jeunesse. • Activités de la salle menacées par le manque de place : la salle n'est pas propriétaire des terrains avoisinants (où pourraient être développés : pétanque, plaine de jeux, grand feu, ...). • Aucune aide pour l'amélioration de la salle des fêtes – le terrain jouxtant la salle aurait pu être racheté pour y faire une plaine de jeux ou autre. • Manque de tables de pique-nique malgré les nombreux départs de promenades. • Manque de bancs le long des balades. 	<p>centre du village (ex : à côté de la salle).</p> <p>➔ Veiller à la sobriété des projets et analyser pragmatiquement la demande par souci d'économie des deniers publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager un lieu de rassemblement pour les ados : co-construit avec eux. • Aménager un espace extérieur convivial et intergénérationnel (//place Baelen). (2) • Créer un verger collectif (3). • Créer une grainothèque. • Créer un potager collectif (6) – Devant les bulles à verres « O'Hawé ». • Une aide financière, logistique, informative pour aider au lancement du potager collectif. • Aménager un espace barbecue. • Rénovation en profondeur de la Salle de l'Aurore (isolation, chauffage, ...). • Aménager une salle pour le 3^e âge et un local pour les jeunes du village. • Améliorer le bien-être des personnes âgées du village. • Implantation de bancs le long des voiries et chemins de randonnée.
--	---	--	---



			<ul style="list-style-type: none"> • Projet « Illumina'Ster » : Faire du village un village illuminé pendant la période de Noël. Inviter les habitants à décorer les maisons et l'Administration à décorer les bordures de routes. Le but est de créer une nouvelle tradition afin de réunir anciens et nouveaux habitants autour d'un projet festif, collaboratif et participatif, en fonction des compétences et des moyens de chacun.
<p>Services à la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'une école au centre du village (5). • Enseignement : l'école du village est très vivante, les enfants s'y sentent bien (2). • Une chouette école avec des institutrices investies. • Enseignement : pas trop de changements dans les titulaires de classe. • L'organisation des classes avec Hockai (navettes de bus entre les 2 villages) (2). • La gratuité de la garderie et les horaires assez larges (2). • L'offre de stages jeunesse. • Le déneigement. • La proximité de petits commerces (1). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'impression générale que nos petits villages passent toujours après la Ville de Stavelot (pour l'entretien des routes, l'aide à la salle du village, divers subsides, ...). Les villages sont abandonnés par rapport au centre de Stavelot (5). • Pas assez d'écoute quand on n'est pas du même avis que les élus. • L'absence de communication de la Commune. • Stavelot est une des communes où les taxes sont les plus élevées par habitant (ex : taux IPP + partie communale du précompte immobilier). Les habitants des villages ont le sentiment de ne pas recevoir de retour. • Les classes maternelles sont parfois très nombreuses : pas de puéricultrice. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une cellule qui analyse les nuisances de manière globale (et non une par une) : Circuit, haute tension, autoroute, éoliennes, ... • Organiser des antennes locales pour certains services qui nous obligent à aller à Stavelot (ex : retrait carte riverain). • Avoir une antenne/permanence décentralisée du CPAS. • Organisation d'une réunion de consultation villageoise (// celle-ci) dans le cadre de l'implémentation de la 5G.

		<ul style="list-style-type: none"> • Manque de parkings près de l'école (2). • Manque un bureau de poste (2). • Manque d'un distributeur de billets – obligation d'aller à Stavelot ou Spa (4). • La distance entre le village et le parc à conteneurs (vu l'augmentation du carburant, cela coûte d'y aller) ; pas sur un pied d'égalité avec Stavelot ; pas d'alternative pour les déchets verts. 	
<p>Culture & Folklore</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le respect des traditions et la mise en place des activités folkloriques → le maintien des traditions à travers ces activités (6). • Village très vivant avec de nombreuses activités (troupe de théâtre wallon, chorale Crisnir, club de foot, ...). • Les activités folkloriques du village (carnaval, kermesse, chasse aux œufs, marche, théâtre, grand feu, Groumotte, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune aide pour l'organisation → ces activités pourraient être plus soutenues via des services ou financièrement. • Stavelot : la culture, c'est bien, mais trop de culture tue aussi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'apprentissage du dialecte local (wallon) dans les écoles. • Aide à la culture en subsidiant la troupe locale pour ses décors, costumes, etc. Cela motiverait à maintenir les représentations.



	<ul style="list-style-type: none">• Culture du wallon avec la troupe locale et ses représentations annuelles (3).		
--	---	--	--



Les points noirs en matière de sécurité routière dans ma ville/mon village/mon quartier :

Localisation : ville/village – nom de rue/carrefour	Problème
L'ensemble du village	<ul style="list-style-type: none"> • Trottoirs et accotements inexistants, sauf dans l'hyper-centre. (2) • L'état des routes (4). • Vitesse élevée créant une insécurité (2). • Rallyes : passages à vitesse élevée, périodes de reconnaissance non-respectées. (2) • Nids de poule (2) et manque de maintenance des abords des routes. • Absence d'asphalte à certains endroits. • Difficultés pour les piétons, la circulation des enfants en vélo. • Manque de cheminement sécurisé pour les enfants se rendant à l'arrêt de bus. • Quand il y a des courses : le « laisser-passer » ne sert strictement à rien même pendant les « temps morts » en matière de circulation. • Entrées et sorties de village trop rapides, à une vitesse excessive. <ul style="list-style-type: none"> ➔ De manière générale, mettre en place des structures limitant la vitesse au sein des villages de manière efficace. ➔ Réflexion sur la réfection des nids de poule à avoir dans la durée pour la durabilité des routes (intégrer les hivers enneigés, le salage, ...). ➔ Limiter le tonnage des camions dans le village.
Voiries externes au centre du village de Ster	<ul style="list-style-type: none"> • État très dégradé des voiries, nombreux nids de poule. • Etat très mauvais des routes de remembrement.
Route de Hockai	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau des virages, près de chez le Dr Collin, il n'y a plus que des pierres, le tarmac est inexistant.
Carrefour à la sortie de l'autoroute entre la route de Tiège et la route de Spa (Ferme Michel)	<ul style="list-style-type: none"> • Pas éclairé. • Herbes pas assez fréquemment coupées : problème de visibilité. • Danger avec les véhicules qui sortent de l'autoroute (2). • Pas assez visible ➔ nombreux accidents.
Épingle à cheveux route de Tiège/rue M.Nisen vers Cronchamps	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de visibilité sur les voitures qui montent ou descendent (2). • Difficultés pour circuler à pied (route étroite).
Route de Tiège	<ul style="list-style-type: none"> • Manque une piste cyclable ; il n'y a pas d'accotement pour les personnes à pied, notamment entre le Ravel et le village et il est très dangereux d'y marcher. • Vitesse excessive.
Rue du Clozin	<ul style="list-style-type: none"> • Nids de poule (2)



	<ul style="list-style-type: none"> • Route dégradée à de nombreux endroits (2). • Problèmes de vitesse.
Carrefour entre la Route de Tiège et la rue du Clozin	<ul style="list-style-type: none"> • Marquage peu clair : où doivent se positionner les voitures venant des différentes routes ? (2)
Chemin communal près des bulles à verre	<ul style="list-style-type: none"> • Complètement défoncé.
Rue de la Vierge Noire	<ul style="list-style-type: none"> • 3 enfants en bas âge circulent en vélo sur la route → Un ralentisseur de vitesse à l'entrée de la route réduirait les risques d'accident.
Route des Blanches Pierres Chemin de la Harotte	<ul style="list-style-type: none"> • Etat catastrophique de la route après les inondations (plus de tarmac). (8) • Fond de coffre défoncé, aucune réparation en profondeur. • Danger pour les motards et cyclistes. • Vitesse excessive des véhicules – danger pour les enfants.
Ecole communale	<ul style="list-style-type: none"> • Pas assez de places de parking → Encombrement. • Dos d'âne trop petit : ne ralentit pas assez la vitesse des véhicules. • Le passage piétons est plutôt un « jump » qu'un ralentisseur pour certains automobilistes ou motocyclistes → à modifier. (2) • Prévoir des accotements pour les jeunes revenant de l'école. • La signalisation devant l'école.
Rue Mathieu Nisen	<ul style="list-style-type: none"> • Route de sortie du Circuit. Les étrangers pensent qu'ils sont sur le Circuit : vitesse inadaptée → Une chicane et/ou un radar préventif seraient les bienvenus.
Rue Mathieu Nisen, 29	<ul style="list-style-type: none"> • Un miroir en face de la cour afin d'éviter un jour un accrochage lorsque la vue est obstruée par le voisin.
Entrée du village rue du Moulin et rue du Frêne Rue Mathieu Nisen	<ul style="list-style-type: none"> • Rues à circulation rapide et dangereuse pour les piétons (pas d'espace piéton).
Rue du Frêne, 14	<ul style="list-style-type: none"> • Les véhicules roulent très vite → insécurité pour les enfants qui jouent.
Rue du Mwêrt Bouhon	<ul style="list-style-type: none"> • Irrespect total du panneau « excepté circulation locale » et de la limitation à 50 km/h. (2) • Rue représentant un raccourci engendrant une vitesse excessive. • Les coussins berlinois sont inutiles.
Carrefour route de Tiège, rue du Clozin, rue du Mwêrt Bouhon	<ul style="list-style-type: none"> • Carrefour dangereux.
« Duzos les Batch »	<ul style="list-style-type: none"> • Passages fréquents aux entrées et sorties des écoles → Prévoir un dispositif lors de la réfection de la route (ralentisseur, bacs de fleurs, chicanes, ...).



Pont sur le ru de Hockai	<ul style="list-style-type: none">• Délai d'exécution des travaux.
Carrefour rue Mathieu Nisen, rue des Treûs Faw	<ul style="list-style-type: none">• Voiture venant de Francorchamps roule à gauche de la chaussée, ce qui met en danger les automobilistes venant de la route des Treûs Faw et désirant se rendre rue du Frêne.

Partie 3 : Présentation du diagnostic par les Auteurs de Programme

Les Auteurs de Programme ont rédigé un diagnostic socio-économique de la Commune de Stavelot et de ses villages. Il s'agit en quelque sorte d'une carte d'identité objective de la Commune basée sur des données chiffrées, des statistiques, ... en lien avec les différentes thématiques rythmant la vie communale. La synthèse de ce diagnostic est présentée aux villageois dans cette troisième partie.

Les citoyens recevront cette présentation à l'issue de l'ensemble des réunions de consultation (début juin).

Partie 4 : Réactions – Echanges

Suite à la présentation du diagnostic, la parole est donnée aux villageois qui souhaiteraient réagir à ce qui leur a été partagé.

Ci-dessous, les remarques exprimées pour compléter l'analyse de l'Auteur :

- ➔ Insister davantage sur l'importance des nuisances liées au Circuit (notamment le bruit – la nuisance est là et est perpétuelle) et sur le manque d'informations sur les événements liés au Circuit et aux rallyes.

Hors compte rendu : il est important de préciser qu'un monitoring des niveaux sonores est réalisé au niveau du voisinage du circuit à deux endroits spécifiques dans les zones d'habitat (Francorchamps et Burnenville), et que des normes doivent être respectées. (voir « permis unique » du Circuit de Spa-Francorchamps ou <http://www.francorchamps-acoustique.be/index.aspx>).

- ➔ Nuisances liées à l'autoroute (bruits, trafic).
- ➔ Quid de l'atout de la proximité du Circuit pour Ster ? Ok pour Stavelot (logements, taxes, ...), mais pour le village ?

🗨️ Comment seront choisis les projets ? Y'aura-t-il x projets par village ? Une priorisation ?

👉 Ce sera la future Commission Locale de Développement Rural (la CLDR) qui travaillera à la priorisation des projets. La CLDR sera composée d'habitants de l'ensemble de la Commune (voir explication ci-dessous), et représentative de la population (des représentants de chaque village). C'est elle qui sera chargée d'examiner le contenu récolté lors des consultations villageoises et d'élaborer une stratégie de développement pour la commune (objectifs à atteindre) ainsi qu'une liste de projets à mener. Une fois le programme rédigé et validé par cette Commission, il sera voté en Conseil Communal et défendu à la Région Wallonne. Il est



important que les projets retenus dans le programme aient un intérêt collectif et soient répartis dans l'ensemble des villages. Les critères de sélection des projets sont les opportunités, les besoins et la faisabilité ou non des projets. C'est à la CLDR qu'il revient de faire une proposition de priorisation des projets.

Partie 5 : Suites

La Fondation Rurale de Wallonie clôture cette soirée en informant les participants sur les suites de l'Opération.

L'ensemble des données ayant été récoltées lors de la consultation serviront à rédiger un « **diagnostic partagé** », qui est un document global croisant l'analyse objective et chiffrée de l'auteur avec la réalité du terrain et le ressenti des habitants (le contenu récolté via les feuilles distribuées, les post-its et échanges oraux).

C'est sur base de ce document et de la liste de projets recueillie que la future **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** pourra élaborer le **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** et définir les objectifs à atteindre et les projets à mener dans les villages et la Commune.

Cette commission sera composée d'élus et d'habitants (dont ¼ max. des membres pourront être des élus) et devra être représentative de la population (et donc compter des membres de tous les villages de la commune, d'âges différents, de sexes différents, ...). Elle devra compter min. 20 et max. 60 membres. Cette commission se fera le relais des habitants et mènera des réflexions d'intérêt collectif (à l'échelle du village et de la commune). Elle sera mise en place à l'automne, une fois les réunions de consultation terminées et la matière traitée.

Les villageois sont invités à s'y inscrire via le formulaire qui leur a été distribué. Pour ceux qui le désirent il est également possible de s'inscrire via le site internet de l'Opération : www.stavelotjeparticipe.info ou en contactant les agents de la FRW (080/67.84.70 ou hte.ardenne@frw.be).